

NOTE nº 20.10 - Mars 2020 D'INFORMATION



Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald Édition : Bernard Javet Maquettiste : Frédéric Voiret e-ISSN 2431-7632

Résultats définitifs de la session 2019 du baccalauréat : les candidats de la voie professionnelle obtiennent plus souvent une mention qu'à la session 2018

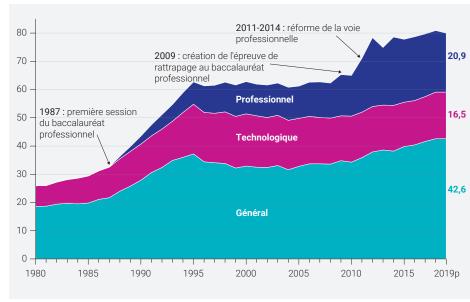
Avec 759 100 candidats et 668 300 bacheliers, le taux de réussite atteint 88,0 % à la session 2019 : 91,1 % en général, 88,0 % en technologique et 82,4 % en professionnell. Il est stable dans la voie générale et diminue dans les voies technologique et professionnelle. La part de candidats de la voie professionnelle admis avec mention augmente et dépasse celle de la voie technologique pour la première fois depuis 2013. Les effectifs de candidats de la voie générale diminuent pour la première fois depuis 2011. Ceux de la voie technologique continuent de progresser mais plus modérément, et ceux de la voie professionnelle poursuivent leur baisse. Avec 80,0 %, la proportion de bacheliers dans une génération diminue de 0,9 point à la session 2019, les voies générale et technologique ne progressant pas cette année. En 2019, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Ile-de-France, de Guadeloupe, de Martinique, de Rennes et de Toulouse. Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième.

Fanny Thomas, DEPP-B1

À la session 2019 du baccalauréat,
759 100 candidats se sont présentés.
La session 2018 du baccalauréat avait vu l'arrivée
au niveau du baccalauréat de la nombreuse
« génération 2000 ». Avec la « génération 2001 »,
légèrement moins nombreuse, l'effectif de
candidats diminue de 8 500 (- 1,1 %) par rapport
à la session précédente. Il diminue le plus
fortement dans la voie professionnelle (- 5 800)
et plus modérément dans la voie générale
(- 3 800). Dans la voie technologique, le nombre
de candidats augmente par rapport à 2018
(+ 1 100).

À la session 2019 du baccalauréat, 80,0 % d'une génération est titulaire du diplôme, soit une baisse de 0,9 point par rapport à la session précédente. Cette proportion reste stable dans les voies générale et technologique, tandis qu'elle diminue dans la voie professionnelle (-0,9 point). Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 50 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %. Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de la session de

▶1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



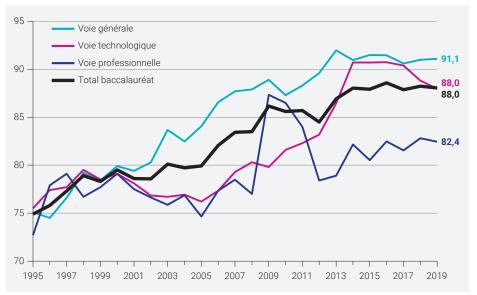
Champ: France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DOM hors Mayotte ensuite. Source: MENJ-DEPP, Système d'information Ocean; MAA; Insee - recensement de la population

Réf.: Note d'Information. n° 20.10. © DEPP

rattrapage du baccalauréat professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle reprend une progression plus lente essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 3,2 points entre 2015 et 2018) Figure 1.

Toutes voies confondues, avec 668 300 bacheliers, le taux de réussite diminue de 0,2 point et atteint 88,0 % à la session 2019. La réussite est stable dans la voie générale (+ 0,1 point). Elle diminue dans les voies technologique (- 0,8 point) et professionnelle (- 0,4 point) ▶ figure 2.

2 Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)



Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite

Source: MENJ-DEPP, Système d'information Ocean; MAA

Réf.: Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Avec l'arrivée de la « génération 2001 », l'effectif de candidats dans la voie générale baisse pour la première fois depuis 2011

Avec 3 800 candidats de moins à la session 2019, la voie générale connaît un recul de 1,0 % par rapport à 2018. Cette diminution est imputable tant à la série L qu'à la série S (respectivement - 1,7 % et - 1,6 % dans chaque série), tandis que la série ES progresse très légèrement (+ 0,3 %). La session 2019 contraste avec la période 2011-2018 marquée par une augmentation des effectifs de candidats, principalement dans la série S: + 73 500 candidats dans l'ensemble de la voie générale sur la période dont 42 100 en

série S. Cette dernière représentait 50,6 % de la voie générale en 2011 contre 51,8 % en 2018. L'augmentation de son poids s'est faite au détriment de la série L ▶ figure 3. Dans la voie générale, la réussite, 91,1 %, est stable à la session 2019 (+ 0,1 point). La progression dans les séries ES, 90,6 %, (+0,4 point) et L, 91,4 % (+0,9 point), est compensée par la diminution dans la série S 92,8 % (- 0,3 point). À la session 2019, le taux de réussite au baccalauréat demeure supérieur à 90 % dans les trois voies générales. Le nombre de bacheliers généraux diminue de 3 100 en 2019, après avoir augmenté de 75 600 sur la période 2011-2018. Corrélativement, avec 42,6 % en 2019, la proportion de bacheliers généraux dans une génération reste stable,

après une hausse de 6,3 points entre 2011 et 2018

Alors que la réussite est stable, les proportions de mentions « Bien » et « Très bien » diminuent : elles ont été attribuées à 28,5 % des présents à la session 2019, contre 30,0 % l'année précédente. Cette baisse concerne principalement la série S, et dans une moindre mesure la série ES. À l'inverse, la part des mentions « Bien » et « Très bien » augmente dans la série L (+ 2,9 points). Globalement, les bacheliers généraux continuent d'obtenir plus que tous les autres leur diplôme avec mention « Bien » ou « Très bien ».

L'effectif de candidats de la voie technologique progresse depuis 2016

Le nombre de candidats au baccalauréat technologique augmente légèrement (+ 1 200) à la session 2019. Cet effectif est en hausse constante depuis 2016. La croissance a été particulièrement notable à la session 2018, alors qu'arrivaient au niveau du baccalauréat les élèves de seconde ayant connu la baisse des redoublements en seconde entre 2014 et 2015. La période 2016-2019 contraste avec 2004-2015, période pendant laquelle la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui à STMG et STI2D. À la session 2019, la progression est concentrée dans les séries STMG, STD2A et TMD. Toutes les autres séries sont en recul. La série STMG reste la plus nombreuse, suivie par STI2D et ST2S. À elles trois, elles représentent plus de 86 % des candidats de la voie technologique à la session 2019.

▶3 Résultats du baccalauréat 2019 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents			Répar	Taux de réussite (%)					
		Total	Filles	Admis	Très bien	Bien	Assez bien Sans mention		Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	132 527	60,0	120 114	8,7	14,6	24,3	43,0	90,6	92,0	88,6
	L	57 190	79,8	52 244	10,9	17,0	25,8	37,6	91,4	92,1	88,4
	S	201 554	47,6	184 026	13,9	18,1	23,3	36,0	91,3	92,8	89,9
	Toutes séries	391 271	56,5	356 384	11,7	16,8	24,0	38,6	91,1	92,4	89,4
Baccalauréat technologique	STI2D	35 395	7,7	32 003	3,0	12,9	27,9	46,7	90,4	92,2	90,3
	STL	9 157	57,2	8 264	4,4	15,3	29,6	40,9	90,2	91,8	88,1
	STAV	5 371	47,1	4 761	0,7	6,0	23,2	58,8	88,6	86,6	90,5
	STMG	76 899	50,8	65 434	1,5	8,8	24,9	50,0	85,1	88,0	82,1
	ST2S	24 208	87,2	21 910	2,7	12,4	28,6	46,8	90,5	91,3	85,4
	STD2A	3 465	76,7	3 347	12,0	23,9	33,2	27,5	96,6	97,6	93,2
	TMD	327	57,8	316	21,7	31,5	25,7	17,7	96,6	97,4	95,7
	STHR	2 374	55,8	2 249	4,5	14,8	34,2	41,2	94,7	95,2	94,1
	Toutes séries	157 196	47,6	138 284	2,5	11,0	26,7	47,8	88,0	89,8	86,3
Baccalauréat professionnel	Production	97 148	15,0	79 010	2,4	11,4	27,4	40,1	81,3	85,5	80,6
	Services	113 496	65,5	94 665	1,7	11,2	29,1	41,4	83,4	85,5	79,5
	Tous secteurs	210 644	42,2	173 675	2,0	11,3	28,3	40,8	82,4	85,5	80,2
Total baccalauréat		759 111	50,7	668 343	7,1	14,1	25,8	41,1	88,0	90,3	85,7

Champ: France métropolitaine et DOM.
Source: MENJ-DEPP, Système d'information Ocean; MAA.

Réf.: Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Le taux de réussite de la voie technologique perd 0,8 point par rapport à la session 2019, soit 2,7 points depuis 2016. Il était stable entre 2014 et 2016 après avoir nettement progressé depuis 2005. Il diminue le plus fortement dans les séries STAV, ST2S, STMG et STL et plus modérément dans les séries STD2A et STI2D. Il est stable en TMD et augmente faiblement en STHR. Le taux de réussite au baccalauréat 2019 est supérieur à 90 % dans toutes les séries technologiques sauf STMG et STAV.

La baisse de la réussite au baccalauréat technologique s'accompagne d'une diminution des candidats reçus avec mention portant uniquement sur la mention « Assez bien »: 40,2 % des candidats au baccalauréat technologique ont obtenu une mention à la session 2019, contre 41,3 % en 2018. Ceux des séries STD2A et TMD, dont les taux de réussite sont les plus élevés de la voie technologique, obtiennent le plus souvent une mention « Très bien » ou « Bien », dans des proportions supérieures à celles des séries générales.

L'importante augmentation du nombre de candidats au baccalauréat technologique compense en partie la baisse du taux de réussite : le nombre de bacheliers diminue seulement de 300 à la session 2019. Dans le même temps, la proportion de bacheliers technologiques dans une génération reste stable avec 16,5 %.

La part de candidats admis avec mention augmente dans la voie professionnelle

À la session 2019, l'effectif de candidats de la voie professionnelle baisse de 6 000. Après une période marquée par de fortes variations de 2010 à 2015 avec une hausse totale de 81 300 présents hors Mayotte, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel évolue plus faiblement (-8 700 candidats entre 2015 et 2019). La baisse porte principalement sur les candidats en apprentissage et en formation continue. Leur poids au sein de la voie professionnelle passe de 13,0 % en 2015 à 11.3 % en 2019.

Avec 53,9 % des candidats de la voie professionnelle, le secteur des services est majoritaire alors que beaucoup plus de spécialités sont proposées dans le secteur de la production : 81 sur 109. Plus de la moitié des candidats se concentrent dans 9 spécialités : « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés », « Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières » et « Maintenance des équipements industriels » dans le secteur de la production, et « Gestion-administration », « Commerce », « Accompagnement, soins et services à la personne en structure », « Services aux personnes et aux territoires », « Accueil-relation clients et usagers » et « Vente » dans les services. Malgré une baisse de 0,4 point à la session 2019, le taux de réussite a augmenté de 4,0 points depuis 2012. Par rapport à 2018, le nombre de candidats diminue de 5 600.

Dans le secteur de la production, le taux de réussite est stable, et il diminue de 0,8 point dans celui des services. Malgré la baisse de la réussite, la part de candidats au baccalauréat professionnel admis avec mention augmente (41,7 % en 2019 contre 40,5 % en 2018). Alors que depuis 2013, cette proportion était devenue la plus faible dans la voie professionnelle, elle dépasse celle de la voie technologique de 1,5 point à la session 2019. La proportion de bacheliers professionnels dans une génération baisse de 0,9 point entre 2018 et 2019. Elle passe sous la barre des 21 % alors qu'elle était proche de 22 % depuis 2015, après la forte progression due à la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans à partir de 2011.

L'épreuve pratique professionnelle contribue fortement à l'obtention d'une mention au baccalauréat professionnel

Afin d'étudier l'influence d'une épreuve sur l'obtention d'une mention au baccalauréat, une méthode consiste à recalculer, pour tous les candidats, une moyenne générale fictive en tenant compte uniquement des notes obtenues pour six des sept épreuves obligatoires. Les mentions étant attribuées à l'issue du premier groupe d'épreuves aux candidats obtenant un minimum de 12 de moyenne, on peut alors déterminer un taux de mentions fictif. L'écart avec le taux de mentions réellement observé permet d'apprécier l'effet de l'épreuve. Ainsi, si le taux de mentions fictif est supérieur au taux observé, l'épreuve considérée dessert

4 Influence des épreuves sur l'obtention d'une mention au baccalauréat professionnel selon le domaine, hors spécialités agricoles - Session 2019 et évolution 2018-2019

			2	Évolution 2018-2019 de l'écart avec le taux de mentions brut (points)					
	Production		Services		Ensemble				
	Taux de mentions (%)	Écart avec le taux de mentions brut (points)	mentions (%)	Écart avec le taux de mentions brut (points)	mentions (%)	Écart avec le taux de mentions brut (points)		Services	Ensemble
Avec les 7 épreuves (brut)	42,5		42,9		42,8				
Sans l'épreuve scientifique et technique	42,4	0,1	42,7	0,2	42,6	0,2	- 0,1	0,2	0,2
Sans l'épreuve technologique	45,3	- 2,8	48,5	- 5,6	47,1	- 4,3	0,7	0,1	0,5
Sans l'épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	31,0	11,5	30,1	12,8	30,5	12,3	1,1	- 0,6	0,2
Sans l'ensemble des épreuves professionnelles	30,0	12,5	32,0	10,9	31,2	11,6	1,6	- 0,9	0,3
Sans l'épreuve de langues vivantes	43,3	- 0,8	44,3	- 1,4	43,9	- 1,1	- 0,3	- 0,1	- 0,1
Sans l'épreuve de français, histoire-géographie, éducation civique		- 7,1	49,5	- 6,6	49,5	- 6,7	0,2	0,2	0,3
Sans l'épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	41,7	0,8	42,0	0,9	41,9	0,9	- 0,1	0,0	0,0
Sans l'épreuve d'éducation physique et sportive	41,3	1,2	42,1	0,8	41,8	1,0	0,0	- 0,1	0,0
Sans l'ensemble des épreuves d'enseignements généraux		- 7,2	50,5	- 7,6	50,2	- 7,4	- 0,2	0,4	0,3

Lecture: 42,5 % des candidats au baccalauréat professionnel obtiennent le diplôme avec mention dans le domaine de la production. S'ils ne passaient pas l'épreuve pratique professionnell ils ne seraient que 31,0 % à obtenir une mention, soit 11,5 points de moins qu'en situation réelle, c'est-à-dire quand ils passent les sept épreuves. Cet écart a augmenté de 1,1 point entre 2018 et 2019, c'est-à-dire qu'il était de 10,4 points en 2018.

Champ: candidats présents et notés à toutes les épreuves, France métropolitaine et DOM, spécialités relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Source: MENJ-DEPP, Système d'information Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

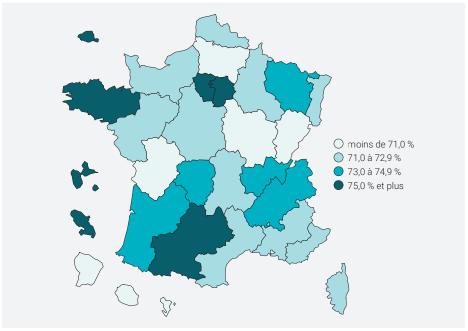
en moyenne les candidats dans l'obtention d'une mention. Dans le cas contraire, elle les avantage. Les notes aux épreuves ne sont connues que pour les candidats des spécialités relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale, ce qui exclut notamment celles dépendant du ministère en charge de l'Agriculture. Les épreuves professionnelles participent de façon très importante à l'obtention d'une mention au baccalauréat professionnel pour les candidats relevant du ministère en charge de l'éducation nationale : sans elles, le taux de mentions serait inférieur de 11,6 points au taux observé. Cet écart est largement imputable à l'épreuve pratique professionnelle (+ 12,3 points). L'effet positif de cette épreuve est plus marqué au sein des spécialités des services (+ 12,8 points) que de celles de la production (+ 11,5 points). Il est atténué par l'épreuve technologique qui fait diminuer le taux de mentions des candidats (-4,3 points), et plus ceux des spécialités des services (- 5,6 points) que ceux de la production (-2,8 points) ▶ figure 4.

À l'inverse, si les candidats relevant du ministère en charge de l'éducation nationale ne passaient pas les épreuves générales, le taux de mentions serait supérieur de 7,4 points à celui observé, essentiellement du fait de l'épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique. Le constat est comparable entre le domaine de la production et celui des services. Globalement, la proportion de candidats admis avec mention augmente de 1,4 point en 2019 dans la voie professionnelle sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale. Parmi les spécialités de la production, la hausse est de 3,4 points. La participation des épreuves professionnelles à l'obtention d'une mention a augmenté notablement dans ce domaine (+ 1,6 point entre 2018 et 2019), du fait de l'épreuve technologique qui contribue moins négativement et de l'épreuve pratique professionnelle qui contribue plus positivement. À l'inverse, la proportion de candidats admis avec mention diminue légèrement dans le domaine des services (-0,3 point). Dans le même temps, la participation des épreuves professionnelles à l'obtention d'une mention diminue parmi ces spécialités (- 0,9 point) tandis que les épreuves générales ont un effet légèrement moins négatif sur l'obtention d'une mention entre 2018 et 2019.

Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 55,6 % en Guyane à 84,5 % à Paris à la session 2018.

5 Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie (en %) - Session 2019



Source: MENJ DEPP, Système d'information Ocean-Scolarité; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose presque uniquement sur le statut scolaire, et surtout sur les voies générale et technologique, très peu via l'apprentissage. Les académies de Besançon, Caen, Dijon, Nantes et Strasbourg se distinguent des autres par un accès via l'apprentissage un peu plus important. Les académies de Paris et de Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est globalement la plus forte à la session 2019. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans les académies de Créteil, de Rennes et de Toulouse. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Guadeloupe et de Martinique repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique ▶ figure 5. À l'opposé, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire

est particulièrement faible dans les académies de Guyane et de Mayotte. Elle est également peu élevée dans les académies d'Amiens, de Besançon, de Dijon, de La Réunion et de Poitiers. Malgré l'importance relative de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Besançon, de Guyane et de La Réunion ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat toutes voies confondues. En effet, la probabilité d'accéder au baccalauréat par la voie générale et technologique est faible.

Dans les académies d'Amiens, de Dijon et de Poitiers, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est faible à la fois dans la voie professionnelle et dans la voie générale et technologique. L'espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique pour un élève de sixième est relativement importante dans les académies de Corse et de Nice. Cependant, elle est parmi les plus faibles dans la voie professionnelle pour ces deux académies, ce qui conduit à un accès au baccalauréat toutes voies confondues moins important.

Entre 2018 et 2019, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire diminue dans la moitié des académies. Dans ces académies sauf dans l'académie de Nice, la voie générale et technologique est toujours à la baisse. Dans la voie professionnelle, les évolutions entre 2018 et 2019 sont également principalement à la baisse, sauf dans les académies d'Aix-Marseille, d'Amiens et de La Réunion.

POUR EN SAVOIR PLUS

La Note d'Information 20.10 est en ligne sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques-1145

Pour accéder aux figures détaillées complémentaires et aux informations complémentaires (notamment « Définitions et Bibliographie ») voir la rubrique « Télécharger les données de la note et données complémentaires ».